

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LA DEMANDE DE PRESTATIONS DE REPAS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016 – 2017
REEMPLIR UNE DEMANDE PAR MÉNAGE

CERTIFICATION DIRECTE – Si vous avez reçu une lettre d'admissibilité à une certification directe au cours de l'année scolaire 2016 – 2017 pour vos enfants inscrits dans des écoles publiques de Denver (Denver Public Schools), vous n'avez pas besoin de remplir de demande, quelle que soit la période de l'année scolaire. Si un enfant de votre ménage est un élève, mais ne figure pas dans la lettre d'admissibilité à une certification directe, veuillez vous adresser à notre bureau au 720-423-5623 ou au 720-423-5624.

PARTIE 1 : S'il s'agit d'un enfant placé en famille d'accueil, veuillez cocher la case « Famille d'accueil » (Foster). Indiquez, pour chaque enfant, le nom, le numéro d'identification d'élève, l'école, la date de naissance et l'année. Cochez la case « Aucun revenu » (No Income) si les élèves mentionnés ne disposent d'aucun revenu. Précisez si l'élève est sans-abri, migrant ou fugueur.

POUR LES ENFANTS PLACÉS EN FAMILLE D'ACCUEIL UNIQUEMENT : Cochez la case « Enfant placé en famille d'accueil » (Foster child). Indiquez tous les élèves, leur numéro d'identification d'élève, leur école, leur date de naissance et leur année d'étude. Les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale **NE SONT PAS** requis et le revenu [ou la mention « sans revenu » (none)] **NE SONT PAS** requis.

POUR DES ENFANTS PLACÉS EN FAMILLE D'ACCUEIL ET DES ENFANTS NON PLACÉS EN FAMILLE D'ACCUEIL QUI SE TROUVENT DANS UN MÊME MÉNAGE : Indiquez, pour chaque enfant, le nom, le numéro d'identification d'élève, leur école, leur date de naissance et leur année d'étude. S'il s'agit d'un enfant placé en famille d'accueil, cochez la case « Enfant placé en famille d'accueil » (Foster child). Si aucun revenu n'existe pour tous les élèves mentionnés, vous devez cocher la case « Aucun revenu » (No Income). Suivez les instructions pour indiquer TOUS les revenus du ménage, en incluant les élèves avec revenu mentionnés à la Partie 3.

SI VOUS AVEZ UN ENFANT PLACÉ EN FAMILLE D'ACCUEIL ou si vous recevez des prestations SNAP/TANF/FDPIR, vous **N'ÊTES PAS OBLIGÉ** d'inclure le revenu.

POUR LES ENFANTS MIGRANTS, SANS-ABRIS ou FUGUEURS : Indiquez, pour chacun des élèves, le numéro d'identification d'élève, l'école, la date de naissance et l'année d'étude. Précisez si l'élève est sans-abri, migrant ou fugueur. **Veuillez vous adresser au chargé des relations avec les sans-abris, les migrants et les fugueurs des écoles publiques de Denver (Denver Public Schools Homeless/Migrant/Runaway Liaison), au 720-423-1980.** Les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale **NE SONT PAS** requis.

PARTIE 2 : SI VOTRE MÉNAGE REÇOIT DES PRESTATIONS SNAP, TANF OU FDPIR, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS :

Indiquez le nom du membre du ménage qui reçoit la prestation, en précisant le numéro de dossier (les dossiers SNAP/TANF ont sept chiffres. Les dossiers FDPIR ont neuf chiffres). Tous les enfants du ménage auront alors droit à des repas gratuits. Les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale **NE SONT PAS** requis.

PARTIE 3 : SUIVEZ CES INSTRUCTIONS POUR SIGNALER L'ENSEMBLE DU REVENU DU MÉNAGE. Le revenu peut être celui du mois précédent, celui du mois en cours, ou celui qui est anticipé pour le mois suivant. **Le revenu brut est le montant total gagné, avec déductions. UNIQUEMENT** pour les demandes pour des enfants placés en famille d'accueil ou dans le cas de prestation SNAP/TANF/FDPIR, **il n'est pas nécessaire de remplir cette section.** Indiquez le prénom et le nom de chacune des personnes du ménage et **incluez les élèves qui disposent d'un revenu**, vous-même et tout enfant qui n'est pas indiqué à la Partie 1. Si cette personne n'a aucun revenu, cochez la case « Aucun revenu » (No Income) qui figure à côté du nom de chaque personne. Si la personne dont le nom est indiqué dispose d'un revenu, entrez le montant de ce revenu dans la colonne appropriée, suivant le type de revenu et en indiquant la fréquence à laquelle on reçoit ce revenu. **Tout champ qui est laissé vide indique positivement qu'il n'existe aucun revenu et certifie qu'il n'y a aucun revenu à signaler.**

Rémunérations du travail	Prestations sociales, pensions alimentaires pour enfants, pensions alimentaires	Pensions de retraite, prestations de retraite, prestations de sécurité sociale, prestation SSI/VA	Autres revenus
Paie, salaire, pourboire, prestations en cas de grève Prestations de chômage Indemnités d'accident du travail Revenu net provenant d'une entreprise ou d'une ferme dont on est propriétaire	Versements d'aide publique Versements de prestations sociales Pension alimentaire Versements de pensions alimentaires pour enfants	Pensions, sécurité sociale Revenu de sécurité complémentaire (Supplemental Security Income) Revenu de retraite Allocations d'ancien combattant	Prestations pour incapacité Argent liquide retiré d'un compte d'épargne Intérêts ou dividendes Revenu provenant d'une succession, d'un fidéicomis ou d'un placement Apports réguliers provenant de personnes qui ne vivent pas dans le ménage Royalties, rentes ou revenu locatif nets, ou tout autre type de revenu

PARTIE 4 : Si vous **NE VOULEZ PAS** que vos renseignements soient communiqués à Medicaid ou à SCHIP, cochez cette case.

PARTIE 5 : Inscrivez le nombre **TOTAL** de membres du ménage, **en incluant** les élèves mentionnés à la Partie 1.

PARTIE 6 : Si la Partie 3 est remplie, l'adulte qui signe le formulaire doit aussi indiquer les quatre derniers chiffres de son numéro de sécurité sociale (Social Security Number) **OU BIEN** cocher la case « Je n'ai pas de numéro de sécurité sociale » (I do not have a Social Security Number). **LA PERSONNE QUI SIGNE DOIT FIGURER À LA SECTION RELATIVE AU MÉNAGE.** Indiquez l'adresse et le numéro de téléphone principal. **VOUS DEVEZ SIGNER LA DEMANDE.** Entrez la date de la demande.

Partie 7 : Nous avons l'obligation de demander des renseignements sur la race et sur l'origine ethnique de vos enfants. La réponse à cette section est facultative et n'a aucune incidence sur l'admissibilité de vos enfants à des repas gratuits ou à prix réduit. Veuillez indiquer votre sélection parmi les options fournies.

POLITIQUE DE REPAS À CRÉDIT : Les élèves du niveau ECE (préscolaire) jusqu'à la 5^e année peuvent avoir un crédit allant jusqu'à 5,55 \$. Après ce montant, ils recevront un repas différent. Tous les crédits devront être remboursés. Aucun crédit n'est autorisé pour les élèves à partir des classes de 6^e année. Le prix des repas de l'année scolaire 2016 – 2017 sont les suivants :

PETIT-DÉJEUNER – Actuellement gratuit pour les écoles qui participent au programme :

DÉJEUNER – Primaire (Elementary) 1,85 \$ Intermédiaire (Middle School) 2,10 \$ Lycée (High School) 2,60 \$ Les déjeuners à prix réduit s'élèvent à 0,40 cent (Pour les classes de la 6^e à la 12^e années)